

Vols nolisés intérieurs



M. Otto Lang

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé le 20 janvier que les personnes voyageant au Canada bénéficieront bientôt d'un plus grand nombre de vols

Subventions à des associations canadiennes-françaises de Colombie-Britannique

Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a annoncé, le 27 janvier, l'octroi de subventions d'un montant total de \$28 045 à six organismes de Colombie-Britannique. Deux des subventions ont été accordées dans le cadre du programme des groupes minoritaires de langue officielle, dont l'objet est de promouvoir le développement social, culturel et linguistique des collectivités de langue officielle dans les régions où elles sont minoritaires, et de nouer des liens plus étroits entre les deux groupes de langue officielle; les deux subventions ont été remises à:

- la Société de la francofête, Coquitlam, qui a reçu \$10 500; cette somme servira à l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste dans la province; les différentes activités dureront du 16 au 18 juin;
- le Club canadien-français de Victoria, dont la subvention de \$2 200 permettra à la troupe de danse *Les Cornouilliers*, de faire une tournée en Colombie-Britannique.

Quatre autres subventions ont été accordées, par l'entremise de la Direction générale de la citoyenneté dont l'objet est de faire participer davantage les citoyens à tous les secteurs de la vie canadienne.

nolisés avec réservation anticipée (ABC).

Cinquante vols ABC inter-régionaux sont déjà autorisés pour 1978; cependant l'on demandera à la Commission canadienne des transports (CCT) d'autoriser d'autres cette année pour qu'il soit possible de faire une étude objective et complète de la demande en vols intérieurs à tarifs réduits, de même qu'une étude de l'incidence des ABC sur les services aériens à horaire fixe. La période d'essai prévu sera d'au moins trois ans.

M. Lang a déclaré qu'il avait déjà fait savoir au Parlement (le 14 décembre 1967) qu'il favorisait une plus grande souplesse pour les ABC intérieurs et qu'il avait donc accueilli favorablement une pétition de l'Association des consommateurs du Canada et d'autres organismes demandant que le gouvernement augmente le nombre de vols nolisés à tarifs réduits offerts au Canada. Pour conclure, M. Lang a précisé qu'il cherchait à offrir au public canadien un service aérien à tarif réduit, mais qu'il fallait éviter de nuire à l'excellent système actuel de service à horaire fixe.

Blanchiment des légumes

Un nouvel appareil de blanchiment des légumes a été mis au point à la Station fédérale de recherches de Kentville (Nouvelle-Écosse): il limite les pertes de vitamines et produit moins d'effluents que la méthode classique, tout en consommant moins d'énergie.

Le prototype de l'appareil, conçu et construit en collaboration avec le Service de recherche technique d'Agriculture Canada, à Ottawa, emploie de la vapeur d'eau au lieu d'eau bouillante pour blanchir les légumes: un jet de vapeur est dirigé sur les légumes disposés sur une bande transporteuse; celle-ci est constituée d'un treillis en acier inoxydable. Les légumes passent ensuite sur une bande à vitesse plus lente; là, le blanchiment se poursuit jusqu'au rétablissement de l'équilibre thermique. On fait varier la vitesse de la courroie en fonction du type de légume à blanchir.

La vapeur se condense à la fin du traitement thermique, et le condensat est recueilli puis versé sur le produit refroidi à l'air. En plus d'abaisser la température du légume, l'eau de condensation remplace une partie de l'humidité perdue au moment du traitement thermique.

Selon M. Bob Stark, chef de la Section

de la technologie alimentaire de la station, de nombreux légumes ont fait l'objet d'essais approfondis au cours des deux dernières années. Les résultats des essais sur les choux de Bruxelles, les pois, les haricots et les brocolis montrent que le procédé permet de garder jusqu'à 90 p.c. de la vitamine C. Dans le cas du brocoli l'augmentation est de 52 p.c. par rapport à la teneur en vitamine C du produit blanchi à l'eau bouillante et refroidi à l'eau.

Chamonix: des Canadiens réalisent un doublé historique

Les Canadiens ont connu un grand succès à la descente de l'Arberg Kandahar qui a eu lieu le 11 février à Chamonix. Ken Read, de Calgary (Alberta), a terminé premier et Dave Murray, d'Abbotsford (Colombie-Britannique), second.

Pour les skieurs canadiens, ce doublé est historique. Il efface deux années sans succès et cinq années de dur travail. Depuis le succès de Ken Read, à Val d'Isère en décembre 1975, suivi de celui de Dave Irwin à Schladming, ils n'avaient pas réussi à s'imposer.

Après leur double historique dans cette descente de coupe du monde, Ken Read et Dave Murray, dont la joie faisait plaisir à voir sur l'aire d'arrivée, ont été chaudement félicités par les autres concurrents.

Prix de recherches médicales

L'Université McGill, à Montréal, remettra cette année, pour la première fois, le prix Louis et Arthur Lucian qui récompensera un chercheur dont les travaux sur les maladies circulatoires auront fait progresser les connaissances en ce domaine.

Le gagnant du prix sera nommé professeur-invité à l'Université McGill durant l'année universitaire 1978-1979. Ses traitements pourront s'élever à \$30 000, somme avec laquelle il devra payer ses frais de voyage, ainsi que ceux de sa famille, et ses frais de subsistance durant son séjour à Montréal. Il recevra aussi \$10 000 pour couvrir ses frais de laboratoire durant cette même période.

Les demandes de formules de mise en candidature doivent être adressées à M. R. Cronin, 1650, av. Cedar, salle 5586, Montréal, Canada H3G 1A4.